



Interpelons la Ministre du Travail. *Stéphane Bueno doit être réintégré à Ratier-Figeac !*

Jeudi 04 février 2016

Stéphane Bueno est salarié de l'entreprise Ratier-Figeac depuis 25 ans et délégué Cgt.

Il est atteint d'une maladie dégénérative invalidante depuis 15 ans, dernièrement il travaillait 14 heures par semaine sur 3 matinées.

Stéphane est apte à travailler avec un aménagement de poste et il veut continuer de travailler.

La direction de Ratier a licencié Stéphane Bueno parce qu'il est handicapé.

La direction n'a pas respecté l'article L. 1226-2 du code du travail qui l'oblige à tout mettre en œuvre pour permettre à Stéphane Bueno de se maintenir dans l'emploi à Ratier.

Malgré toutes les possibilités de reclassement qui existent à Ratier, malgré les aides dont elle pourrait bénéficier, **la direction ne veut pas mettre le moindre poste à disposition** pour que Stéphane Bueno continue à travailler.

Stéphane Bueno n'aurait jamais dû être licencié !

L'autorisation du licenciement donnée par l'inspectrice du travail **doit être cassée et annulée.**

Stéphane Bueno fait un recours auprès de la Ministre du travail M^{me} El Khomri.

En solidarité avec Stéphane, mobilisons-nous pour peser sur la décision de la Ministre du Travail et obtenir l'annulation de son licenciement et sa réintégration à Ratier.

Ensemble, pour la Réintégration de Stéphane Bueno ! Lundi 8 Février à 14h30

devant l'entrée de l'usine Ratier-Figeac,

Signez et faites signer massivement la pétition sur : www.change.org (recherche : Bueno)

Union Départementale CGT du LOT